

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2017

Le 29 juin 2017, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : Mme SANSY, Mme MACIERA-DUMOULIN, M. ADDA, Mme BENOIT.

M. NEHME est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UN AVENANT N° 3 AU MARCHE DE MAINTENANCE DE PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES, DE RIDEAUX ELECTRIQUES OU MANUELS DE DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY-LOT 2 : MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES INSTALLES SUR LES SITES AUTRES QUE LE MARCHE COUVERT D'ANTONY PASSE AVEC LA SOCIETE SCHINDLER POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 128 EUROS HT. (17/03/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX PRESTATIONS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE (APPEL D'OFFRES OUVERT) A LA SOCIETE HYDRAE POUR UN MONTANT ANNUEL MINIMUM DE 20 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 88 000 EUROS HT. (24/02/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE REALISATION D'UN DEPOT DES SERVICES TECHNIQUES SECTEUR SUD OUEST DU NOUVEAU CIMETIERE 84 RUE DE CHATENAY.
 - Lot 1 « Gros œuvre » à la société DOMATECH pour un montant de 277 400.00 euros TTC-
 - Lot 2 « Charpente et bardage bois » à la société BERNARD BOIS pour un montant de 108 855.45 euros HT-
 - Lot 3 « Couverture et bardage acier » à la société BELLARD CONSTRUCTION pour un montant de 92 222.85 euros HT-
 - Lot 4 « Menuiseries extérieures aluminium » à la société TMA MENUISERIE pour un montant de 23 926.00 euros HT-
 - Lot 6 « Menuiseries intérieures cloisons – plafonds suspendus » à la société MODULOBAT pour un montant de 58 000.00 euros HT-
 - Lot 7 « Revêtements de sol et peinture » à la société SOPRIBAT pour un montant de 63 022.12 euros HT-
 - Lot 9 « Chauffage – plomberie – ventilation » à la société ELECTROFLUID pour un montant de 145 000.00 euros HT-
 - Lot 10 « Electricité » à la société SATELEC pour un montant de 75 531.19 euros HT-
 - Lot 11 « VRD – Espaces verts » à la société EUROVIA ILE DE FRANCE pour un montant de 478 562.42 euros HT. (20/03/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LA RECYCLERIE SPORTIVE POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION D'ATELIERS DE SENSIBILISATION AU RECYCLAGE ET AU REEMPLOI POUR UN MONTANT DE 5 760 EUROS TTC. (20/03/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION NOUVEL ELAN POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SESSION D'ATELIERS AUTOUR DU BIEN-ETRE ET DE LA NUTRITION POUR UN MONTANT DE 2 400 EUROS TTC. (20/03/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 5 JANVIER 2017 CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DU SERVICE D'EDUCATION ET DE SOINS SPECIALISES A DOMICILE (SESSD) APF POUR RAJOUTER DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (20/03/2017)
- ADOPTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NON ROUTIER ET DU PROTOCOLE D'EXPLOITATION RELATIFS AU PASSAGE D'UN RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS DANS LES COLLECTEURS D'ASSAINISSEMENT DEPARTEMENTAUX MOYENNANT LE VERSEMENT PAR LA VILLE DES REDEVANCES CORRESPONDANTES. (27/01/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'INTRANET DE LA VILLE A PASSER AVEC LA SOCIETE STEPNET POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 902 EUROS HT. (20/03/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE « LES FLOTS DE LA SEINE – CAMPING L'ILE ADELINE » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2017 POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 322.20 EUROS. (22/03/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 24 NOVEMBRE 2016 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION SPORTIVE SENIOR D'ANTONY CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DU CENTRE ANDRE MALRAUX A ANTONY POUR MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (21/03/2107)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DE DROITS D'ENTREE AUX CONCERTS DE MUSIQUE – LOCATIONS DE SALLES ET STUDIOS DE MUSIQUE DE L'ESPACE VASARELY PORTANT SUR L'AUGMENTATION DE L'ENCAISSE. (23/03/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CAP MARIAGE ET LA CHAMBRE DES NOTAIRES DES HAUTS DE SEINE POUR LA PREPARATION AU MARIAGE CIVIL. (29/03/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DYNAMIC GUILLEBAUD. (25/03/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES POUR LE CENTRE DE KERJOUANNO POUR UN MONTANT DE 646.93 EUROS TTC. (29/03/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES LECTEURS DE CHEQUES UTILISES PAR LA REGIE CENTRALE DE LA VILLE AVEC LA SOCIETE AVEM POUR UN MONTANT ANNUEL DE 320.40 EUROS TTC. (28/03/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TELEPHONIQUE POUR LE LOGICIEL CADAMAP DE GESTION DU CADASTRE AVEC LA SOCIETE BUSINESS GEOGRAFIC POUR UN MONTANT ANNUEL DE 3 938.31 EUROS HT. (29/03/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES DE PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES RONGEURS ET INSECTES AVEC LA SOCIETE FARAGO MORBIHAN POUR LE CENTRE DE KERJOUANNO POUR UN MONTANT ANNUEL DE 250 EUROS HT. (22/03/2017)

- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS POUR DES TRAVAUX RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES VOIES DE CIRCULATION DOUCE A ANTONY. (04/04/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU GYMNASE ADOLPHE PAJEAUD – LOT 2 – MENUISERIES INTERIEURES – CLOISONS – DOUBLAGES – FAUX PLAFONDS – REVETEMENTS DE SOLS ET REVETEMENTS MURAUX AVEC LA SOCIETE LAGARDE ET MEREGNANI AFIN DE REGLER UN LITIGE CONCERNANT DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ET L'APPLICATION DE PENALITES DE RETARD. (04/04/2017)
- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR DES TRAVAUX RELATIFS A L'AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE ENTRE LA RUE DE CHATENAY ET LA RUE DES VIOLETTES A ANTONY. (04/04/2017)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE CENTRALE DE RECETTES PORTANT SUR L'AUGMENTATION DE L'ENCAISSE. (06/04/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR UN BIEN SIS 18 AVENUE FRANCOIS SOMMER POUR UN MONTANT DE 2 060 000 EUROS. (04/04/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT INTEGRAL D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION DES ARCHIVES A PASSER AVEC LA SOCIETE DI'X POUR UN MONTANT ANNUEL DE 2 018.40 EUROS TTC. (07/04/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VENTE A PASSER AVEC LA SARL ARTS ET SPECTACLES POUR UNE MASTER CLASSE CONCERT DE CHRISTOPHE GODIN A L'ESPACE VASARELY LE 22 AVRIL 2017 POUR UN MONTANT DE 1 139.40 EUROS TTC. (10/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE VELPEAU AU PROFIT D'UN PROFESSEUR DES ECOLES DETACHE AU SEIN DE L'INSPECTION ACADEMIQUE MOYENNANT UNE INDEMNITE MENSUELLE DE 650 EUROS ET 50 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (13/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN TERRAIN SIS 5 AVENUE MAURICE RAVEL A LA SOCIETE MABILLON DANS LE CADRE D'UN MARCHE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS. (19/04/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPE SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP – LOT 6 – SIGNALIQUES – VRD – AVEC LA SOCIETE ABCISSE SIGNALIQUE POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 8 708.18 EUROS HT. (19/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO (lot D bât B) A LA SOCIETE ACQUITY SOFTWARE POUR UN MONTANT MENSUEL DE 600 EUROS HT EN 2017 – 750 EUROS HT EN 2018 ET 1 050 EUROS HT EN 2019. (19/04/2017)
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT POUR UN AMENAGEMENT EN MOBILIER POUR LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE – 2EME TRANCHE. (19/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX SIS 5 AVENUE FRANCOIS ARAGO AVENUE DES FRERES LUMIERE ET 6 AVENUE MAURICE RAVEL A ANTONY (LOTS 7 ; 8 ; 1-7 ET 1-8) A LA SOCIETE MOA POUR UN MONTANT MENSUEL DE 9 100 EUROS ET 1 250 EUROS DE CHARGES. (19/04/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 28 AVRIL 2017 POUR UN MONTANT DE 14 242.50 EUROS TTC. (19/04/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR UN BIEN SIS 181 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE POUR UN MONTANT DE 289 000.00 EUROS (19/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC SOUPES BASE DE LOISIRS POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2017 POUR UN MONTANT TOTAL DE 4 595.80 EUROS. (20/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS DE SEINE POUR UN DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS POUR LE CONCERT D'OLIVIA RUIZ LE 23 JUIN 2017 POUR UN MONTANT DE 750 EUROS TTC. (19/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DES HAUTS DE SEINE POUR UN MONTANT DE 32 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (24/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'UNION NATIONALE DU SPORT (U.N.S.S.) POUR UN MONTANT DE 32 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (24/04/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE APPARTEMENTS FOCH POUR LA LOCATION D'UN HEBERGEMENT POUR L'ACCUEIL DE LA DIRECTRICE DU CINEMA PENDANT LE FESTIVAL DE CANNES 2017 POUR UN MONTANT DE 773 EUROS. (24/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE DE CRETEIL POUR UN MONTANT DE 32 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (24/04/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION MIEUX SE DEPLACER A BICYCLETTE POUR LA LOCATION D'UNE MACHINE A GRAVER LES VELOS DANS LE CADRE DU VILLAGE NATURE POUR UN MONTANT DE 100 EUROS TTC. (25/04/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°6 AU MARCHE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT 3 – BATIMENTS ADMINISTRATIFS – CULTURELS – INDUSTRIELS – SPORTIFS ET PERISCOLAIRES AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 32 703.29 TTC. (28/04/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR UN BIEN SIS 189 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE POUR UN MONTANT DE 430 000 EUROS. (02/05/2017)
- DECLARATION SANS SUITE DU MARCHE RELATIF A LA MISSION DE PREFIGURATION – DE DEFINITION ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE D'ANTONY DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT ANTONYPOLE – APPEL D'OFFRES RESTREINT. (03/05/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE CHATEAU PETIT BOIS POUR L'ORGANISATION DE SEJOURS PAR LA STRUCTURE 123 MALINS POUR UN MONTANT TOTAL DE 5 688 EUROS TTC. (05/05/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA SARL ASTERIOS SPECTACLES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT D'OLIVIA RUIZ EN DATE DU 23 JUIN 2017 POUR UN MONTANT DE 29 481.98 EUROS TTC. (03/05/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 AU MARCHE DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE HORS LOI MOP RELATIVE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS DE L'EGLISE SAINT SATURNIN AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR MATERIELLE SANS INCIDENCE FINANCIERE. (10/06/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MADAME VICTOROFF PSYCHOLOGUE POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 12 460 EUROS TTC. (09/05/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION POSTURES POUR SON SPECTACLE « MONDE LIBRE » LE 24 JUIN 2017 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (27/04/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT MENSUEL AU LOGICIEL DE PROGRAMMATION PROJECTIV POUR LE CINEMA LE SELECT POUR UN MONTANT MENSUEL DE 80 EUROS TTC. (10/05/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE RESERVATION AVEC LE CAMPING LA VALLEE DE POUPEL POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR ORGANISE PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LA STRUCTURE NOUVEAU SOUFFLE POUR UN MONTANT DE 956.50 EUROS. (16/05/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE PAR LA VILLE D'ANTONY DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION RELAIS MINI-SCHOOLS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 POUR MODIFIER LES LOCAUX MIS A DISPOSITION. (16/05/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FORMATION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « ENFANCE ET MUSIQUE » POUR UNE CONFERENCE DESTINEE AUX ASSISTANTS MATERNELS POUR UN MONTANT DE 600 EUROS. (17/05/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AU REAMENAGEMENT DE LA CRECHE LA COMPTINE PASSE AVEC LE GROUPEMENT A/CONCEPT (MANDATAIRE) - LBE INGENIERIE-LAMALLE INGENIERIE-PCETECH ACTANT LA REMUNERATION DEFINITIVE DU MAITRE D'ŒUVRE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 18 032 EUROS HT. (17/05/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'AMERICAN SCHOOL OF PARIS POUR UN MONTANT DE 3 590 EUROS TTC. (18/05/2017)
- ADOPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DE LA PERTE PECUNIAIRE EVENTUELLE SUPPORTEE PAR LA VILLE D'ANTONY EN CAS D'ANNULATION DU CONCERT D'OLIVIA RUIZ LE 23 JUIN 2017 A PASSER AVEC LE GROUPE PONT NEUF REPRESENTE PAR LA SOCIETE GRAS SAVOYE POUR UN MONTANT DE 3 690 TTC. (18/05/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE LIVRES SCOLAIRES – OUVRAGES PEDAGOGIQUES ET LIVRES DE PRIX ENCARTES - LOT 1 – LIVRES SCOLAIRES ET OUVRAGES ET FICHIERS PEDAGOGIQUES A LA SOCIETE PAPETERIES PICHON – LOT 2 – LIVRES DE PRIX ENCARTES A LA SOCIETE BIBLIOTHEQUE POUR L'ECOLE SANS MONTANTS MINIMUM NI MAXIMUM. (18/05/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR OCCUPATION TEMPORAIRE DU CENTRE DE KERJOUANNO PASSEE AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 34 EUROS PAR JOUR ET PAR PERSONNE ET 109 EUROS DE TRANSPORT PAR PERSONNE. (30/05/2017)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION LE GOLF DE L'YVETTE ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION DE QUATRE SESSIONS DE GOLF D'UNE DEMI-JOURNEE DANS LE CADRE DES STAGES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR UN MONTANT DE 1 580 EUROS. (31/05/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME CLAIRE PLACES POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE LOISIRS CREATIFS DU 26 AU 30 JUIN 2017 DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU 11 - ESPACE JEUNES POUR 850 EUROS TTC. (01/06/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO (Lot D bât B) A LA SOCIETE YAFI POUR UN MONTANT MENSUEL DE 300 EUROS CHARGES COMPRISES. (07/06/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION ENTRE LA BASE REGIONALE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS D'ETAMPES ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE JOURNEE DANS LE CADRE DES STAGES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR UN MONTANT DE 561 EUROS. (07/06/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE NEGOCIE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE RELATIF A LA MAINTENANCE DU PROGICIEL DE GESTION ECIVI RH DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET PRESTATIONS ASSOCIEES SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM. (07/06/2017)

ORDRE DU JOUR

I - FINANCES -

- PRISE DE PARTICIPATION AU SEIN DE LA SOCIETE ANONYME COOPERATIVE DE PRODUCTION D'HLM DENOMMEE « COOP HABITAT PARIS METROPOLE » ET AUTORISATION DONNEE A ANTONY HABITAT D'ACQUERIR EGALEMENT DES PARTS SOCIALES DE CETTE COOPERATIVE -

VOTE PAR : 42 voix POUR 06 CONTRE 01 ABSTENTION

- OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A ANTONY HABITAT POUR UN EMPRUNT ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMMUNALE DE 296 000 EUROS DESTINES A FINANCER L'OPERATION DOMAINE HARMONY DE 37 LOGEMENTS SOCIAUX RUE ADOLPHE PAJEAUD -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A LA SOCIETE NOVIGERE POUR UN EMPRUNT DESTINE A FINANCER L'ACQUISITION ET L'AMELORATION DE 20 LOGEMENTS SOCIAUX SITUES AU 105/105 BIS AVENUE ARISTIDE BRIAND A ANTONY - MODIFICATIF -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- TARIFICATION DES ACTIVITES SOUMISES AU TAUX D'EFFORT - DETERMINATION DES TARIFS CONCERNANT LES ACTIVITES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - ADDITIF -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX NON SOUMIS AU TAUX D'EFFORT -

Sport : 41 voix POUR 02 CONTRE 06 ABSTENTION
Cinéma : 49 voix POUR
Château Sarran : 42 voix POUR 02 CONTRE 05 ABSTENTION
Poney-club : 42 voix POUR 02 CONTRE 05 ABSTENTION

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- ZAC JEAN ZAY : MODIFICATION DU DOSSIER DE REALISATION -

VOTE PAR : 41 voix POUR 02 CONTRE 05 ABSTENTION
01 NE PREND PAS PART AU VOTE

- PLACE FIRMIN GEMIER : DESAFFECTATION, DECLASSEMENT, CESSION DU TERRAIN A LA SOCIETE LINKCITY ET ACQUISITION EN VENTE EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT (VEFA) DE LOCAUX -

VOTE PAR : 41 voix POUR 08 CONTRE

- CESSION PAR LA VILLE A LA SOCIETE FEDERAL DE LOCAUX COMMERCIAUX D'UNE SUPERFICIE DE 129 M2 SIS 17 AVENUE DE LA RESIDENCE A ANTONY -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN DE 36 M2 SITUÉE 70 RUE MIRABEAU CADASTREE BN N°350 APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME MIRANDA -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN DE 36 M2 SITUÉE AU 32 RUE DU COLONEL FABIEN CADASTREE AF N° 331 APPARTENANT A MADAME CUEILLE -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- DESAFFECTATION, DECLASSEMENT ET CESSION PAR LA VILLE A LA SCCV ANTONY (GERANT ICADE PROMOTION) DE LA PARCELLE I 129 D'UNE SUPERFICIE DE 23 M2 SISE AVENUE DU GENERAL DE GAULLE A ANTONY -

VOTE PAR : 43 voix POUR 06 ABSTENTION

- RESILIATION ANTICIPEE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE CONCLU AVEC LA CPAM 92 POUR UN IMMEUBLE SIS 6 RUE DES CHAMPS A ANTONY -

VOTE PAR : 49 voix POUR

III - TRAVAUX - CONTRATS -

- SIPPAREC : ADHESION A LA COMPETENCE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE COLLABORATION ENTRE LA MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI (MDEE) DE VALLEE SUD GRAND PARIS ET LA VILLE D'ANTONY DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE DANS CERTAINS MARCHES SUBSEQUENTS DE L'ACCORD-CADRE DE TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 A LA CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN PAR DU PERSONNEL EN INSERTION DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE D'ANTONY PASSE AVEC L'ASSOCIATION ESPACES -

VOTE PAR : 49 voix POUR

IV - PERSONNEL -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -

VOTE PAR : 49 voix POUR

V - EDUCATION -

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE GRETA 92 SUD POUR L'ORGANISATION DES COURS DU SOIR DESTINES AUX ADULTES -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT « COLLEGES NUMERIQUES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE » A PASSER AVEC L'ACADEMIE DE VERSAILLES -

VOTE PAR : 49 voix POUR

VI - SPORT -

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATION SPORTIVES ANTONIENNES -ADDITIF -

VOTE PAR : 49 voix POUR

VII - AFFAIRES DIVERSES -

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES POUR 2017 -ADDITIF -

VOTE PAR : 48 voix POUR 01 ABSTENTION

- APPROBATION DU RAPPORT SUR LE CHOIX DU MODE DE GESTION DE LA CHAMBRE FUNERAIRE -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES A PASSER AVEC LE CCAS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIFS AU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE POUR L'ANNEE 2017 -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- PRISE EN CHARGE DES DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS DE JUMELAGE AVEC DES VILLES ETRANGERES -

VOTE PAR : 48 voix POUR 01 NE PREND PAS PART AU VOTE (Mme FAURET)

- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L' AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L' ANNEE 2017 (2ème JURY) -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L' ANNEE 2017 (1er JURY) -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- DESIGNATION D' UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D' ADMINISTRATION DE L' OFFICE PUBLIC DE L' HABITAT D' ANTONY, ANTONY HABITAT -

VOTE PAR : 42 voix POUR 07 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

- COMMUNICATION DU RAPPORT D' ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L' ANNEE 2016 -

- COMMUNICATION DU RAPPORT D' ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU FUNERARIUM POUR L' ANNEE 2016 -

- COMMUNICATION DU RAPPORT D' ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DU STATIONNEMENT POUR L' ANNEE 2016 -

- COMMUNICATION DU RAPPORT D' ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB ET DE LA FERME D' ANTONY POUR L' ANNEE 2016 -

- COMMUNICATION DU RAPPORT D' ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPaux ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT POUR L' ANNEE 2016 -

- VŒU POUR LE RETOUR EN RESEAU D' EDUCATION PRIORITAIRE DES ECOLES ANATOLE FRANCE ET NOYER DORE -

VOTE PAR : 49 voix POUR

**Fin de la séance à 00h00
Antony, le 30 juin 2017**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**